



COMMISSION MOTO - REUNION DU LUNDI 11 SEPTEMBRE 2017

Personnes présentes :

Organisme	Nom	Coordonnées
Ville de Bruxelles Cab de la Mobilité	Fanny EVERS	Tél : 02/279.50.63 Mail : fanny.evers@brucity.be
Ville de Bruxelles Urbanisme-Architecture	Géraldine HUBRECHT	Tél : 02/279.31.84 Mail : geraldine.hubrecht@brucity.be
Ville de Bruxelles Urbanisme	Patrick PALLANT	Tél : 02/279.33.76 Mail : patrick.pallant@brucity.be
Ville de Bruxelles Travaux de Voirie	Hugo STEGEN	Tél : 02/279.60.02 Mail : hugo.stegen@brucity.be
Cap Moto	Pierre-Yves MERCIER	Mail : capmoto@scarlet.be
Fedemot	Thierry VERSTRAETEN	Mail : info@fedemot.be
MCC	Stijn VANCUYCK	Tél : 02/778.64.48 Mail : svc@febiac.be
Brulocalis	Erik CAELEN	Tél : 02/238.51.65 Mail : erik.caelen@brulocalis.brussels

1. Approbation du pv de la réunion du 13.02.2017

Pas de remarque.

2. Au boulot à moto

L'édition 2017 a réuni environ 35 participants sur le plateau du Heysel.

Il est proposé de prévoir un nouveau lieu pour 2018 afin de varier un peu les formules et les itinéraires.

Lieux proposés : Gros Tilleul (à Laeken), Bois de la Cambre

Activités proposées : angle mort avec un véhicule type berlingot (via Fedemot), atelier mécanique (via Cap moto), et autres activités habituelles (via les 2 associations).

Date pressentie : le 18/6/2018 (journée mondiale ride to work)

Prévoir des tentes de la Ville,....

La cellule Mobilité vérifie les possibilités en terme de lieux et matériel et organisera une visite sur place pour valider le lieu.

Note post réunion : Le Bois de la Cambre n'est pas un lieu opportun pour organiser ce type d'évènement. L'édition 2018 sera réorganisée au Heysel vu l'espace disponible adéquat et sécurisé.

3. Stage Moto

Le stage proposé à Liège au personnel motard de la Ville a rassemblé 6 participants tous très satisfaits du stage.

Une nouvelle édition sera proposée dans 2 ans.

4. Stationnement moto

Erik Caelen précise que le plan régional de stationnement prévoit les panneaux « P 2 roues motorisés » afin de distinguer les places pour vélos et celles pour scooters et motos.

La commission moto valide ce choix même si en pratique, actuellement les places motos sont signalées de diverses manières.

Le choix des épingles est maintenu pour différencier des U vélos.

Il est demandé à ce que des relevés soient effectués aux emplacements motos afin de voir si les places sont utilisées par des motards et/ou des cyclistes,....

TdV fera une mise à jour des données sur les emplacements motos et sur leurs aménagements (vérifier la signalisation, les épingles,...) et adaptera la signalisation et le mobilier au fur et à mesure.

La cellule Mobilité fera une demande auprès des équipes chargées du relevé du stationnement pour faire un sondage sur les places motos existantes, 2 à 3 x/an.

La cellule Stationnement sera invitée à la prochaine réunion de la commission pour discuter du plan communal de stationnement.

5. Divers

- Erik Caelen et l'agence du stationnement nous ont fait part du problème d'un manque de terrain agréé pour faire passer les permis moto à Bruxelles vu la fermeture au 1^{er} janvier du dernier terrain situé à Neder-over-Hembeek (Euroveiling).

Cela va poser des problèmes pour le secteur du deux-roues (moto-école, vendeurs de moto, candidat au permis moto,....).

Brulocalis en a fait part au Ministre Pascal Smet.

Le cabinet de madame Ampe se concertera avec le cabinet de l'Urbanisme afin de rechercher un autre terrain pour leurs entraînements.

La cellule Mobilité vérifie avec le service des Sports. Les associations peuvent également communiquer leurs suggestions.

- Problème de passage des deux roues lors des rétrécissements des voies de circulation, de plus en plus fréquents.
- Activités proposées par la Feebiac et Fedemot pendant la semaine de la Mobilité.

Prochaine réunion : à fixer, début du printemps.